

DÉROGATION MINEURE
N^O DM 3001697296

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **13 janvier 2019, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3001697296	48, 14 ^e Avenue

Permettre dans la zone H1-7-442, pour un bâtiment unifamilial isolé existant, une marge latérale, côté sud, de 1,82 m au lieu du minimum requis de 2 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce douzième jour du mois de décembre de l'an 2019.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl